SMART INVEST BON Best Region 4

Exposition à 100% de la prime nette investie via un dépôt auprès de BNP Paribas Fortis

FLASH INVEST
Septembre 2012

Document promotionnel

BNP PARIBAS FORTIS | La banque et l'assurance d'un monde qui change

Assurance placement de AG Insurance (branche 23)

- 8 ans et 1 mois
- Prime nette 100% protégée au terme
- Profil défensif à dynamique
- Pas de précompte mobilier (sous réserve de modifications ultérieures)

La stratégie d'allocation géographique idéale consisterait à être à tout moment investi sur les marchés d'actions et d'obligations les plus performants de la planète. En d'autres mots, à profiter des meilleures opportunités de placement quels que soient le moment et la région où elles se présentent.

En optant pour SMART INVEST BON Best Region 4, vous investissez dans une assurance placement de AG Insurance, qui vous permet de mener de front plusieurs stratégies d'allocation géographique et de n'en garder que la plus fructueuse.

Un rendement optimal via un investissement défensif

Afin de vous faire profiter d'un rendement optimal, votre SMART INVEST BON Best Region 4 suit l'évolution non pas d'un mais de **trois portefeuilles de placement**. Et ceci, à partir d'un capital investi de 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée).

Chaque portefeuille se différencie des autres par une **pondération spécifique entre trois régions d'investissement distinctes**: l'Europe, les États-Unis et les pays émergents. Au sein de chacune de celles-ci, on investit en proportions égales en actions et en obligations.

Au terme, c'est le portefeuille le plus performant qui détermine votre plus-value éventuelle.

Vous visez ainsi le potentiel d'actifs risqués, comme les actions des marchés émergents par exemple, sans craindre pour votre capital puisque vous savez que **votre prime nette investie est 100% protégée au terme de votre contrat, sauf en cas de défaillance de Fortis Banque sa***, institution financière auprès de laquelle est placé l'ensemble des primes nettes investies. En cas de faillite ou de défaut de paiement du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance.

Pour quel investisseur?

SMART INVEST BON Best Region 4 est conçu pour répondre aux attentes de l'investisseur qui:

- veut investir au minimum 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée),
- dispose d'un horizon de placement suffisamment long (8 ans et 1 mois) pour viser un rendement attrayant,
- entend retrouver 100% de sa prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) au terme,
- souhaite disposer d'un portefeuille investi dans les trois principales régions d'investissement afin de profiter de toutes les opportunités des marchés d'actions et d'obligations où qu'elles se présentent dans le monde, sans avoir à prendre lui-même les délicates décisions qu'implique la gestion d'un portefeuille diversifié.

SMART INVEST BON Best Region 4 est une formule de placement prioritairement destinée aux investisseurs présentant un profil **défensif à dynamique**. Elle peut néanmoins convenir, dans certaines limites, pour des portefeuilles répondant à un autre profil.

* Rating de Fortis Banque sa: A2 *(stable outlook)* chez Moody's, AA- *(negative outlook)* chez Standard & Poor's et A *(stable outlook)* chez Fitch.
Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

Diversification mondiale des actifs sous-jacents

Avec Smart Invest Bon Best Region 4, vous investissez, via un seul produit, dans trois portefeuilles répartissant leurs actifs dans trois régions d'investissement incontournables: l'Europe, les États-Unis et les pays émergents. Chacun de ces portefeuilles met l'accent sur une de ces régions, tout en conservant une allocation plus limitée dans les deux autres.
En plus de la diversification géographique, Smart Invest Bon Best Region 4 assure également une répartition équilibrée entre les actions et les obligations au sein de chaque région.

En conclusion, votre rendement final est associé aux performances de **trois portefeuilles**, eux-mêmes composés de **trois régions d'investissement**, elles-mêmes représentées par **des actions et des obligations**.

La plus-value qui vous sera octroyée au terme sera déterminée par la prestation réalisée par le plus performant des trois portefeuilles.

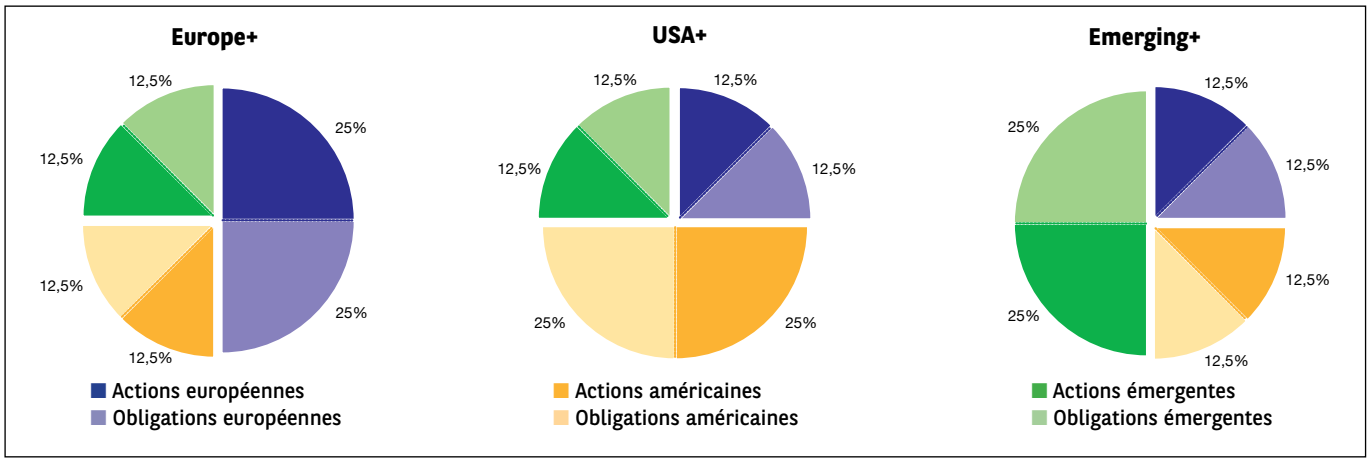

C'est connu: la bonne diversification d'un portefeuille contribue à en **augmenter le rendement potentiel** et à en **réduire l'exposition au risque**. Pour viser une répartition optimale au sein de chacune des régions composant les portefeuilles du Smart Invest Bon Best Region 4, les actions et les obligations sont donc représentées par une valeur sous-jacente dont la composition est à son tour largement diversifiée. Les six sous-jacents ont été choisis parce qu'ils sont généralement connus des investisseurs qui peuvent donc en suivre l'évolution des cours relativement facilement.

Région d'investissement	Classe d'actifs	Sous-jacent
Europe	Actions	EURO STOXX 50 Price Index Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.stoxx.com/indices > Blue-chip indices > Eurozone
	Obligations	Iboxx € Sovereigns Eurozone Performance Index Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.bloomberg.com/quote/QW1A:IND
États-Unis	Actions	S&P 500 Price Index Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.bloomberg.com/quote/SPX:IND
	Obligations	Crédit Suisse ETF (IE) on iBoxx USD Govt 3-7 Vous pouvez suivre l'évolution de ce sous-jacent sur www.bloomberg.com/quote/CSBGU7:SW
Pays émergents	Actions	S&P BRIC 40 (EURO) Price index Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.standardandpoors.com/indices/main/en/us > Emerging markets > S&P 40 Indices
	Obligations	iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond Fund Vous pouvez suivre l'évolution de ce sous-jacent sur www.bloomberg.com/quote/EMB:UP

La meilleure performance est à vous!

Grâce au SMART INVEST BON Best Region 4, vous n'avez pas à vous soucier de l'allocation géographique de votre portefeuille. Quelle que soit la région qui performe le mieux, un des trois portefeuilles sera toujours mieux armé que les autres pour en tirer parti.
Au terme, c'est de toute façon la prestation du portefeuille le plus performant qui déterminera votre plus-value.

Et ce n'est pas tout! Contrairement à un investissement direct en actions et en obligations des trois régions, vous n'avez pas à vous inquiéter pour votre capital investi. Celui-ci est totalement protégé (hors taxe et frais d'entrée) au terme, sauf en cas de défaillance de Fortis Banque sa.

Mode de calcul de la plus-value

Au terme, la plus-value éventuelle est déterminée en trois étapes:

1. la prestation finale de chacun des 6 sous-jacents est calculée sur base de 31 observations relevées à 31 dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 30 avril 2018 et le 30 octobre 2020;
2. la prestation de chaque portefeuille est ensuite calculée en tenant compte de la pondération des 6 sous-jacents. Les trois prestations ainsi déterminées sont comparées entre elles;
3. seule la prestation du portefeuille le plus performant est retenue et détermine le montant de la plus-value finale octroyée.

Une fiscalité avantageuse

Selon les nouvelles mesures fiscales entrées en vigueur le 1er janvier 2012 en Belgique et sous réserve de modifications ultérieures, la plus-value éventuellement octroyée au terme reste exempte de précompte mobilier.

Au terme, l'investisseur reçoit

100% de la prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) **+** **100% de la hausse du portefeuille le plus performant**

Exemples du mode de calcul de la plus-value

Ces exemples fictifs, donnés à titre purement illustratif du mode de calcul de la plus-value éventuelle, ne donnent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future.

Valeur de départ = 100	Scénario négatif			Scénario neutre			Scénario positif		
	Europe+	USA+	Emerging+	Europe+	USA+	Emerging+	Europe+	USA+	Emerging+
Valeur au terme[3]	92	88	70	132	140	126	136	145	190
Performance au terme	-8%	-12%	-30%	+32%	+40%	+26%	+36%	+45%	+90%
Portefeuille le plus performant	Aucun portefeuille n'enregistre une évolution positive				**+40%**				**+90%**
Le bénéficiaire reçoit au terme	**100% de sa prime nette investie[1] mais aucune plus-value, soit un rendement actuariel de -0,17%[2]**			**100% de sa prime nette investie[1] + une plus-value égale à 40%, soit un rendement actuariel de 4,07%[2]**			**100% de sa prime nette investie[1] + une plus-value égale à 90%, soit un rendement actuariel de 8,08%[2]**		

1. Hors taxe et frais d'entrée 2. Hors taxe; frais d'entrée inclus
3. La valeur au terme est égale à la moyenne des 31 observations mensuelles relevées à 31 dates prédéterminées, réparties entre le 30 avril 2018 et le 30 octobre 2020.

Une couverture décès étendue gratuite

À côté de la protection de la prime nette investie au terme, SMART INVEST BON Best Region 4 prévoit également une protection en cas de décès, ce qui en fait un bon outil de planification successorale. En effet, sous certaines conditions, le preneur d'assurance bénéficie automatiquement et gratuitement d'une **couverture décès étendue**. Cela signifie qu'en cas de décès de l'assuré, la prime nette investie sera entièrement versée aux bénéficiaires préalablement désignés si les conditions suivantes sont réunies:

- l'assuré était âgé de moins de 68 ans à la conclusion du contrat;
- l'assuré est âgé de moins de 70 ans au moment du décès;
- le total des primes nettes versées dans des contrats SMART INVEST BON sur la tête de l'assuré ne dépasse pas 375.000 EUR.

Supposons que, suite à une contre-performance des différents sous-jacents, la valeur du contrat soit inférieure à la prime nette investie, au moment du décès de l'assuré. Grâce à la couverture décès étendue, c'est néanmoins la prime nette investie qui sera versée aux bénéficiaires.

Smart Invest Bon Best Region 4 en un coup d'œil

Description

Smart Invest Bon Best Region 4 est une assurance-vie individuelle liée à un fonds d'investissement (branche 23) de AG Insurance.

Parties concernées
- Assuré = le preneur d'assurance.
- Assureur = AG Insurance sa.
- Bénéficiaire en cas de vie de l'assuré = au choix.
- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix.

Risque

Principaux risques liés à un investissement dans Smart Invest Bon Best Region 4
- **Risque de crédit**: la protection de la prime nette au terme est organisée au moyen d'un dépôt des primes nettes auprès de Fortis Banque sa. AG Insurance sa ne répond pas de la défaillance éventuelle de cette entreprise. En cas de faillite ou de défaut de paiement du dépositaire, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer son capital à l'échéance.
- **Risque d'investissement**: des investissements en produits dérivés sont également effectués. Ces produits dérivés consistent en l'échange (via des contrats de swap conclus avec des partenaires financiers spécialisés) de la majeure partie du rendement du dépôt auprès de Fortis Banque sa. L'entreprise d'assurance ne répond pas de la défaillance éventuelle de toute contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Les conséquences éventuelles sont à charge du preneur d'assurance. Les contreparties tenues à une obligation de paiement en faveur du fonds ont au minimum un rating "investment grade" (minimum Baa3 chez Moody's, BBB chez Standard & Poor's et BBB chez Fitch) lors de la conclusion des contrats.
- **Risque de liquidité**: dans certaines circonstances exceptionnelles (telles que décrites dans le règlement de gestion), la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- **Risque de fluctuation de la valeur du contrat**: la valeur d'une unité dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité, et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Par conséquent cette valeur d'unité pourra être tant supérieure qu'inférieure à sa valeur de départ. De ce fait, en cas de rachat avant le terme, le preneur d'assurance doit être conscient qu'il ne récupérera éventuellement pas l'entièreté de sa prime nette investie.

Souscription

Période de souscription: du 15 septembre au 12 octobre 2012 inclus (sauf clôture anticipée).
Date ultime de paiement: le 19 octobre 2012.
Investissement net: minimum 2.500 EUR (hors taxe et frais d'entrée).
Pas de versement supplémentaire possible après la période de souscription.
Valeur d'unité: 100 EUR.

Frais

Frais d'entrée: 1,40%.
Frais de gestion: maximum 1,20% sur base annuelle (inclus dans les valeurs d'unité).
Frais de sortie: pas de frais de sortie au terme ni en cas de décès.
Un rachat partiel n'est pas possible. L'indemnité de rachat s'élève à 1%. Aucune indemnité de rachat n'est due si le rachat prend effet au cours de la dernière année précédant le terme du contrat.

Fiscalité

Taxe sur les assurances-vie: 1,10% (preneur d'assurance = personne physique).

Cette assurance placement n'entre pas en ligne de compte pour une déductibilité fiscale ni pour une réduction d'impôt.
L'assureur ne retient pas de précompte mobilier ni de cotisation complémentaire sur les prestations d'assurance en cas de rachat avant terme, ni sur le capital vie au terme, ni sur le capital décès, conformément au régime fiscal d'application au 01.09.2012 et sous réserve de modifications ultérieures.

Garantie

Garanties en cas de vie: nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur de l'unité au terme.

Garanties en cas de décès: la prime nette investie jusqu'à la date de constitution du fonds et, par après, le nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur de l'unité avec, sous certaines conditions (voir encadré "Une couverture décès étendue gratuite" en page 3), une valeur minimale de 100 EUR.

Rendement

Il n'y a aucune garantie de rendement. Le rendement final dépend de la plus-value réalisée par le fonds Smart Invest Bon Best Region 4.

Le fonds Smart Invest Bon Best Region 4
- Lancement du fonds: 24 octobre 2012.
- Terme du fonds: 24 novembre 2020.
- Objectifs du fonds: protéger la prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) à concurrence de 100% au terme et réaliser une éventuelle plus-value associée à l'évolution de trois portefeuilles géographiquement diversifiés.
- Valeur initiale des sous-jacents: cours de clôture du 24 octobre 2012.
- Valeur finale des sous-jacents: moyenne des cours de clôture relevés à 31 dates d'observation mensuelles réparties sur les deux dernières années de vie du fonds, la première observation étant réalisée le 30 avril 2018 et la dernière, le 30 octobre 2020.
- La classe de risque du fonds Smart Invest Bon Best Region 4 au 15 septembre 2012 est estimée à III, sur une échelle de Ø à VI (VI correspondant au risque le plus élevé). Réévaluée chaque année, la classe de risque est susceptible d'évoluer avec le temps.

AG Insurance se réserve le droit, dans certaines circonstances, de liquider le fonds Smart Invest Bon Best Region 4 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez plus détails à propos de cette éventualité et de ses conséquences pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.

Envie d'en savoir plus à propos de cet investissement?

Vous obtiendrez plus d'informations:

aux guichets de toute **agence BNP Paribas Fortis**

sur simple appel au **n° 02 433 41 31**

Consultez la "Fiche info financière Assurance-vie" et le règlement de gestion du fonds décrivant les caractéristiques du Smart Invest Bon Best Region 4, gratuitement disponibles dans toute agence BNP Paribas Fortis ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Produits structurés: informations > Assurances placements. C'est également sur ce site que BNP Paribas Fortis assurera un suivi mensuel de l'évolution du Smart Invest Bon Best Region 4 et communiquera, le cas échéant, aux investisseurs toute modification importante quant à son profil de risque et/ou à sa valeur.

Smart Invest Bon Best Region 4 est un produit d'assurance-vie individuelle de AG Insurance sa, Bd E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0404.494.849, proposé par BNP Paribas Fortis. BNP Paribas Fortis est la dénomination commerciale de Fortis Banque sa, Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, inscrite et agissant comme agent d'assurance sous le numéro FSMA 25.879 A pour AG Insurance sa.

09.2012 - Editeur responsable: Fr. Peene - Fortis Banque sa, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0403.199.702